

**École Universitaire de Recherche  
Arts et Humanités**

***APPEL À PROJETS***  
***Soutien aux manifestations scientifiques***

***ANNEE 2025***

## Soutien aux manifestations scientifiques (Colloques, Tables rondes, ateliers, séminaires, *workshops*) EUR CREATES

L'EUR CREATES souhaite apporter un soutien financier aux manifestations scientifiques de différents formats organisées dans le cadre des laboratoires et des écoles de son périmètre thématique (rappelé en Annexe 1).

Deux types de manifestations sont éligibles, à condition de réunir au minimum une dizaine de participations :

1. Colloques internationaux ;
2. Tables rondes, ateliers, séminaires et workshops.

Chaque dossier devra comporter un titre, argumentaire (voir les formulaires) et une demande de financement qui ne doit pas excéder :

- 2000€ pour les colloques ;
- 1 000€ pour les Tables rondes et séminaires.

Un soin tout particulier sera apporté à la **présentation du budget** et, dans le cas des Colloques internationaux, des **co-financements** et de l'**inscription dans les axes de l'EUR**. Ces points sont essentiels pour la recevabilité du dossier. **Par ailleurs, seuls les colloques faisant l'objet d'un appel à contribution publié sur les sites nationaux et internationaux seront éligibles.**

Les manifestations organisées par les jeunes chercheurs et doctorants seront aussi privilégiées.

Le porteur de projet s'engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l'EUR CREATES dans tous les supports de communication.

Un seul projet peut être déposé par porteur.

### Critères d'éligibilité

Le Porteur de Projet doit être membre d'une école d'art ou d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à CREATES soutenant la manifestation.

Le Projet doit s'inscrire dans les pôles thématiques de l'EUR.

Le Projet impliquera, dans la mesure du possible, des mastérants, doctorants, post-doctorants ou jeunes chercheurs.

Pour les Colloques internationaux : 20 communicants au minimum, dont une part significative d'étrangers ; un appel à communication.

## **Calendrier**

Les dossiers devront être déposés sur la plateforme [nuxeo](#) et par email à l'adresse [eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr) au plus tard le 8 janvier 2025.

Ils seront examinés lors du comité de pilotage du 20 janvier 2025.

Les crédits doivent être dépensés avant le 31 décembre 2025.

## **Annexe 1**

# **Thématiques et axes de recherche de l'EUR CREATES**

### **I. Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art**

#### **I.1. Histoire et épistémologie de la créativité**

Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.

#### **I.2. Émergence et régulation de la nouveauté**

Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production. Il accueille notamment les workshops d'improvisation en danse et en écriture poétique en partenariat avec la Villa Arson.

### **II. Création et sociétés**

#### **II.1. Recherche artistique et recherche/création**

Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.

#### **II.2. Créativité et réceptions**

Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

### **III. Créations, textes et supports**

#### **III.1. Sciences des textes et des supports**

Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la

fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures transmedia ou vidéoludiques.

### III.2. Vie et transformation des objets, des images, des monuments

La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.

## Annexe 2 Formulaire AAP COLLOQUES INTERNATIONAUX

<b><u>CREATES</u></b> <b><u>APP Colloques internationaux</u></b>
<b><u>Année 2025</u></b>

<b><u>IDENTIFICATION</u></b>
Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :
Nom et prénom du porteur de projet responsable de la demande :
E-mail du porteur de projet responsable de la demande :

<b><u>MANIFESTATION</u></b>
Titre du Colloque :
Objet :
Lieu de la manifestation :
Date de la manifestation :

Organisme(s) d'accueil :

Nombre de participants (dont conférenciers étrangers) :

Droits d'inscription :

Laboratoires/écoles UCA participant au projet :

Laboratoire/école n° 1 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école...) :

Domaine Scientifique (DS) :

Laboratoire/école n° 2 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école...) :

Domaine Scientifique (DS) :

Partenaires extérieurs (oui/non) :

Partenaire extérieur n° 1 :

Partenaire extérieur n° 2 :

Nature de la manifestation :

Description :

Programme (prévisionnel ou définitif) :

Comité d'organisation :

Comité scientifique :

Implication de mastérants, doctorants, post-doctorants, jeunes chercheurs :

Modalités de l'appel à communications :

Des Actes seront-ils publiés ?

### TABLEAU DE FINANCEMENT

DEPENSES en HT		Si co-financement A5
NATURE	MONTANT	Indiquer les dépenses demandées à l'A5
TRANSPORTS		
RESTAURATION, RECEPTION		
HEBERGEMENT		
EDITION DES ACTES		
AUTRES FRAIS à préciser ci-dessous :		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		

RECETTES ACQUISES		RECETTES SOLLICITEES	
ORIGINE	MONTANT	ORIGINE	MONTANT
<b>TOTAL RECETTES</b>			

## Demande de co-financement de [l'Académie 5 « Homme idées, milieux »](#)

Dans un souci de simplification, l'EUR CREATES et l'A5 se sont accordées pour créer un seul formulaire dans les cas de co-financements du même projet. (Il reste également possible pour les chercheurs de l'EUR CREATES et des Ecoles d'art de postuler aux AAP de l'A5 de manière indépendante de cet AAP.)

L'A5 se propose de contribuer au co-financement de **Congrès à dimension internationale pour un montant de 5000 euros maximum.**

### Dépenses éligibles :

Les ressources seront utilisables en **frais de fonctionnement** (missions et équipement inférieur à 1,5k€), **en investissement** (équipement égal ou supérieur à 1,5k€). Sont considérés comme éligibles les frais de fonctionnement listés ci-dessous :

- les divers frais de mission (transport, hébergement, restauration, communication, etc.)
- la sous-traitance de tâches techniques ou spécialisées (dessin archéologique, analyse isotopique, enquêtes, etc.)
- la gratification de stagiaires
- les dépenses associées aux rencontres scientifiques, et une participation aux frais d'édition ; les frais de traduction ; les frais de traitement comme la mise en page, les index, etc.
- du matériel ad hoc pour le projet de recherche. **NB : Le matériel électronique générique ne sera pas financé**
- les demandes de licences logiciel, l'abonnement à des banques de données si ad hoc pour le projet de recherche, ainsi que la documentation imprimée et les livres.
- **La masse salariale pour l'organisation d'évènements ne sera pas financée.**

### Informations complémentaires (2 pages **maximum**)

1. Disciplines scientifiques (ou domaine) impliqué(e)s : .....
2. Mots-clés : .....
3. [Axe de l'Académie 5](#) concerné : .....
4. Etat des lieux et originalité : .....
5. Impacts attendus et/ou caractère structurant/d'incubation/innovant : .....
6. CV d'une demie-page du porteur de projet

**DATE LIMITE DU DEPÔT DU DOSSIER** sur la plateforme [nuxeo](#) et par email à l'adresse [eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr) au plus tard le **8 janvier 2025**.

Signature du porteur de projet :

Signature et avis du directeur  
de laboratoire ou de l'école :

### Annexe 3

## Formulaire AAP TABLES RONDES, SÉMINAIRES, ATELIERS ET WORKSHOPS

<b><u>CREATES</u></b> <b><u>APP Tables rondes, séminaires, ateliers et workshops</u></b>
<b><u>Année 2025</u></b>

<b><u>IDENTIFICATION</u></b>
Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :
Nom et prénom du porteur de projet responsable de la demande :
E-mail du porteur de projet responsable de la demande :

<b><u>MANIFESTATION</u></b>
Titre de la manifestation :
Objet :

Lieu de la manifestation :

Date de la manifestation :

Organisme(s) d'accueil :

Nombre de participants :

Laboratoires/écoles UCA participant au projet :

Laboratoire/école n° 1 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école...) :

Domaine Scientifique (DS) :

Laboratoire/école n° 2 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école...) :

Domaine Scientifique (DS) :

Partenaires extérieurs (oui/non) :

Partenaire extérieur n° 1 :

Partenaire extérieur n° 2 :

Nature de la manifestation :

Description :

Programme (prévisionnel ou définitif) :

Implication de mastérants, doctorants, post-doctorants, jeunes chercheurs :

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

DEPENSES en HT		Si co-financement A5
NATURE	MONTANT	Indiquer les dépenses demandées à l'A5
TRANSPORTS		
RESTAURATION, RECEPTION		
HEBERGEMENT		
EDITION DES ACTES		
AUTRES FRAIS à préciser ci-dessous :		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		

RECETTES ACQUISES		RECETTES SOLLICITEES	
ORIGINE	MONTANT	ORIGINE	MONTANT
<b>TOTAL RECETTES</b>			

## Demande de co-financement de [l'Académie 5 « Homme idées, milieu »](#)

Dans un souci de simplification, l'EUR CREATES et l'A5 se sont accordées pour créer un seul formulaire dans les cas de co-financements du même projet. (Il reste également possible pour les chercheurs de l'EUR CREATES et des Ecoles d'art de postuler aux AAP de l'A5 de manière indépendante de cet AAP.)

L'A5 se propose de contribuer au co-financement d'**événement innovant à la hauteur de 3000 euros maximum.**

### Dépenses éligibles :

Les ressources seront utilisables en **frais de fonctionnement** (missions et équipement inférieur à 1,5k€), **en investissement** (équipement égal ou supérieur à 1,5k€). Sont considérés comme éligibles les frais de fonctionnement listés ci-dessous :

- les divers frais de mission (transport, hébergement, restauration, communication, etc.)
- la sous-traitance de tâches techniques ou spécialisées (dessin archéologique, analyse isotopique, enquêtes, etc.)
- la gratification de stagiaires
- les dépenses associées aux rencontres scientifiques, et une participation aux frais d'édition ; les frais de traduction ; les frais de traitement comme la mise en page, les index, etc.
- du matériel ad hoc pour le projet de recherche. **NB : Le matériel électronique générique ne sera pas financé**
- les demandes de licences logiciel, l'abonnement à des banques de données si ad hoc pour le projet de recherche, ainsi que la documentation imprimée et les livres.
- **La masse salariale pour l'organisation d'évènements ne sera pas financée.**

### Informations complémentaires (2 pages maximum)

1. Disciplines scientifiques (ou domaine) impliqué(e)s : expliciter le caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire .....
2. Mots-clés : .....
3. [Axe de l'Académie 5](#) concerné : .....
4. Etat des lieux et originalité : .....
5. Impacts attendus et/ou caractère structurant/d'incubation/innovant :.....
6. Porteur.euse du projet (CV d'une demie-page)

**DATE LIMITE DU DEPÔT DU DOSSIER** sur la plateforme [nuxeo](#) et par email à l'adresse [eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr) au plus tard le **8 janvier 2025**.

Signature du porteur de projet :

Signature et avis du directeur  
de laboratoire ou de l'école :